## Invitation à une activité de formation continue

Titre: 1/2 journée en Radiologie

No d'activité: 97031

Date: vendredi le 07 novembre 2025

Lieu: Le Château Royal

Coordonnées: Le Château Royal

3500 Bd du Souvenir, Laval, QC H7V 1X2

## **Objectifs**

La radiologie en première ligne

À la fin de cette activité d'apprentissage, les participants seront en mesure de :

- Recommander un bilan radiologique en fonction de la pathologie suspectée ;
- Appliquer les indications pour les différentes modalités ;
- Réviser les recommandations de l'INESSS.

Médecine nucléaire en première ligne : mieux comprendre pour mieux orienter

À la fin de cette activité d'apprentissage, les participants seront en mesure de :

- Maîtriser les indications cliniques et les examens pertinents en médecine nucléaire ;
- Intégrer les examens de médecine nucléaire dans la démarche décisionnelle en soins de première ligne ;
- Renforcer la communication interprofessionnelle et l'accompagnement des patients.

Président de séance : Dre Marie-Claude Lavigne

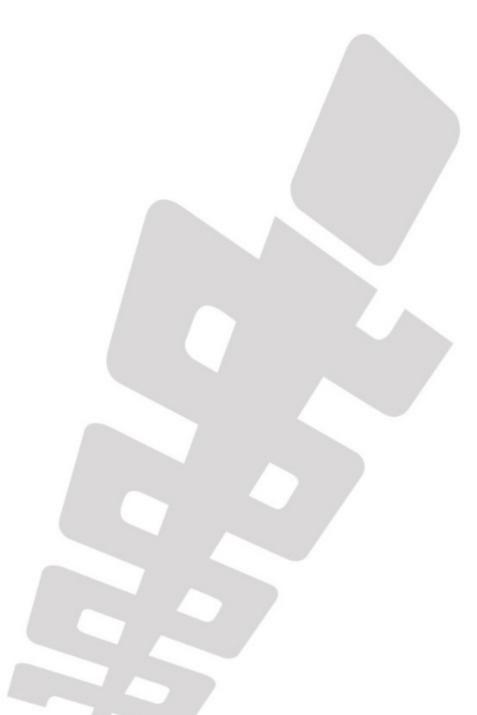
## Horaire

2025-11-07	08:00	08:30	Accueil/Clôture		
2025-11-07	08:30	10:00	Conférence	La radiologie en première ligne	Dr Simon Blais, radiologiste CISSS de Laval
2025-11-07	10:00	10:30	Pause/Repas		
2025-11-07	10:30	12:00	Conférence	Médecine nucléaire en première ligne : mieux comprendre pour mieux orienter	Dr Khun Visith Keu, médecine nucléaire CISSS de Laval

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Kiosques à venir





Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.